

**Sur l'académie de Lille, forts de notre expérience et de notre réputation, nous nous présentons à nouveau à vos suffrages afin de continuer à vous représenter et à vous défendre, individuellement et collectivement, en toute indépendance.**

## Notre action :

Lors des 4 ans passés nous avons dénoncé entre autres :

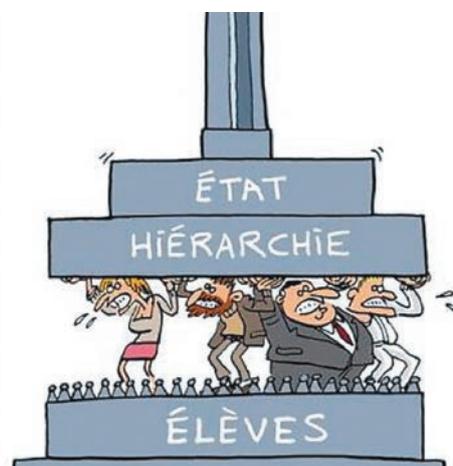
- \* **les abus des chefs d'établissement**, qui en demandent toujours plus aux maîtres (surveillances matin-midi et soir; surveillance de la cantine; des maîtres forcés de faire la 28<sup>e</sup> heure insérée dans les emplois du temps...).
- \* **les APC qui amènent une surcharge de travail pour les enseignants**, sans toujours de bénéfice pour les élèves surtout ceux en situation de grande difficulté et/ou de handicap.
- \* **l'illégalité des journées liées au caractère propre**, - et du fichage sur critère confessionnel des enseignants-es et des précaires (préaccord et fiche de fin de suppléance).
- \* **le non-respect des priorités lors des mutations**.
- \* les inspections beaucoup trop espacées qui entraînent des évolutions de carrière au ralenti (de nombreuses collègues partent au 10<sup>ème</sup> échelon sans pouvoir atteindre le 11<sup>ème</sup> échelon ni la hors classe).



**Si vous souhaitez encore avoir une voix forte et combative en CCMI, votez SUNDEP Solidaires !**

## Le SUNDEP continuera à se battre POUR

- > une amélioration de la situation des précaires (instituteurs suppléant(e)s, CDI, MA...), tant au niveau de leur rémunération que de leurs conditions de travail (affectation, retard de salaires en début de suppléance, ...)
- > une reconnaissance du suivi et de l'orientation des élèves à l'école et en 2<sup>nd</sup> degré dans les ULIS et SEGPA: ISAE= ISOE
- > la fin de la précarité avec une titularisation possible dès la 2<sup>e</sup> année d'ancienneté.
- > la transparence des déclarations de postes dans les établissements.
- > le respect des priorités pour les mutations qui pour nous nécessite l'instauration d'un barème prenant en compte la situation de famille et l'ancienneté.
- > la garantie de l'emploi et le droit au temps plein.
- > une réelle parité public-privé : déroulement de carrière, salaire net, retraite ....
- > être remplacé lors d'un congé maladie ou formation de moins de 5 jours .
- > la liberté de conscience et le respect des textes réglementaires.
- > une formation accompagnée et suivie pour les lauréats concours du privé comme pour leurs homologues du public.
- > la fin des contrats simples dans les ITEP/IME et pour la création d'un contrat sous association avec l'Etat dans les ITEP/IME
- > pour la création d'une grille de salaires des instituteurs suppléant(e)s. (aujourd'hui uniquement échelon 1).



## Le SUNDEP continuera à se battre CONTRE

- > la charge de travail accrue (socle commun, soutien, réunions, écriture de PPRE, PPS ....) sans contrepartie financière.
- > des missions de professeur principal dans les segpa (conseils de classe + réunions de synthèse et de coordinations) sans rémunération (pas d'ISOE ni d'ISAE !!!)
- > la souffrance au travail et le harcèlement moral de la part de certaines directions.
- > la généralisation des HSA, notamment pour les enseignant(e)s à temps incomplet.
- > la précarisation et le sous- classement.
- > l'impossibilité pour les instituteurs suppléants de devenir contractuels (e), sans passer de concours.

Gel du point d'indice ...  
... flambée des copies



## AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

- > **nous refusons** le gel du point d'indice depuis 2010 et nous réclamons de meilleurs salaires en rapport avec nos qualifications.
- > **nous refusons** toute modification de notre statut qui irait dans le sens d'une charge supplémentaire de travail.
- > **nous réclamons** la protection de l'Etat en cas de handicap, de souffrance au travail, de violences à notre rencontre.

## AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

- > **nous réclamons** le respect de la laïcité.
- > **nous refusons** que notre emploi soit lié à des obligations « confessionnelles » ou à des tris idéologiques ! Il n'est pas question de remettre en cause les convictions et les engagements personnels mais de dénoncer les atteintes au respect de la liberté de conscience.
- > **nous demandons** la suppression du « pré-accord », actuellement nécessaire pour entrer dans l'enseignement catholique.

**Séparer le  
confessionnel,  
qui relève  
de la sphère  
privée, du  
professionnel,  
est un élément  
de base de  
notre action  
syndicale**

## La liste SUNDEP Solidaires pour la CCMI du Nord Pas-de-Calais

### Une liste de

- toutes les **réalités** des métiers des enseignants-es,
- **terrain**, avec l'expérience d'élus CE-DP,
- **renouveau**, avec des enseignantes qui partagent notre souci de justice, de respect du droit, de transparence et de solidarité.

- 1- **Emmanuelle FLAMENT**, Ecole Ste Marie Lille
- 2- **Christelle LECLERE**, Ecole Ste Odile Lambersart
- 3- **Sylvie DERASSE**, ITEP IME Le Relais Tourcoing
- 4- **Elsa SUTTER**, Ecole Mère Theresa Roubaix
- 5- **Cécile BERTON**, Ecole PR Sainte J. d'Arc Lallain
- 6- **Abdelkader Ouali**, ITEP IRP de Croix
- 7- **Hermant Odile**, Ecole Ste Marie Beaucamps Ligny
- 8- **Sébastien Lutun**, Ecole St Jean Baptiste Roubaix
- 9- **Odile Kowalczyk**, Ecole Thérèse d'Avila Lille
- 10- **Flore Gabriels**, Ecole Saint Jean Baptiste Roubaix
- 11- **Alain Douez**, Ecole PR Ste Geneviève La Madeleine
- 12 - **Colette Decottignies**, Ecole Ste Bernadette Roubaix

**Le repli individuel, voire individualiste,  
fait le jeu des chefs, petits et grands,  
qui assoient leur autorité non sur les compé-  
tences mais sur le pouvoir.  
A vos côtés, nous resterons vigilants.  
Nous voulons le retour du sens  
de l'intérêt collectif, qui, seul garantira à cha-  
cun droits et donc dignité.**

**Ensemble, Solidaires**  
du 27 novembre au 4 décembre  
**VOTONS**  
**SUNDEP Solidaires**  
pour la CCMD et pour le CCMMEP